

autres avaient regardé comme douteux, bien que la tradition sur le sujet fût uniforme parmi les habitans du pays. Jacques Cartier ne fait point mention, dans l'histoire de son voyage, de la perte du vaisseau dans lequel il monta d'abord à Hochelaga, ou Montréal, et 1535, les deux autres ayant été laissés à Québec; mais Charlevoix parle d'un petit ouvrage ou ce fait était rapporté, et affirme que la tradition parmi les habitans était que Jacques Cartier avait perdu son vaisseau à l'entrée de la rivière qui porte son nom.

Les eaux du St-Laurent étaient extrêmement basses, l'été dernier, en conséquence de la sécheresse de la saison: un radeau s'étant échoué, à l'entrée de la rivière Jacques Cartier, les hommes, en le poussant, touchèrent de leurs pieds quelque chose de dur, qui ayant été tiré de l'eau, se trouva être un canon d'une construction singulière. Mr. R. WOOD, marchand de bois de cette ville; à qui ce canon fut donné, en a généreusement fait présent au public, en le plaçant dans le musée de Mr. CHASSEUR. C'est une pièce d'un très beau bronze, d'environ quatre pieds de long et de cinq ou six livres de balles. Il est monté, comme le sont généralement les obusiers, sur un affut de fer à deux fourchons, et a un levier de fer pour aider le canonier à le diriger.

Il y a peu à douter que ce canon ne fût un de ceux qu'il y avait sur le vaisseau de Jacques Cartier, lorsqu'il périt sur le rocher qu'on appelle encore *la roche de Jacques Cartier*.

*Gazette de Québec.*

*Projet louable.*—Il s'est tenu hier, (25 Avril) une assemblée, à l'hôtel de Malhiot, dans cette cité (présidée par le docteur BLANCHET, le docteur TESSIER faisant les fonctions de secrétaire), dont l'objet a été de trouver les moyens les plus propres d'assurer au public la jouissance et la propriété du musée d'histoire naturelle dû à l'industrie infatigable du sieur Chasseur, citoyen de cette ville. L'assemblée, quoique peu nombreuse, était respectable, et s'est contentée de nommer un comité pour rédiger le plan d'une association pour les fins proposées, lequel plan, *lorsque fait*, sera soumis à une autre assemblée générale qui sera convoquée à cet effet.

(*Gaz. de Québec p. par a.*)

*Projet utile.*—Cet infatigable collecteur, Mr. Chasseur, se propose de faire un voyage dans le district Montréal et dans le Haut Canada, dans la vue d'enrichir sa collection de curiosités naturelles des échantillons qu'il y pourra obtenir. *Mercury.*

*Avelines* — M. Robert SYMES, convaincu de l'utilité d'introduire ici la culture de ce fruit excellent qui est si commun et de la vente duquel on tire un si grand profit dans la Grande-Bretagne, nous prie d'annoncer qu'il en a importé dernièrement une quantité considérable, d'une très-bonne espèce, pour servir de semence, et qu'il les distribuera *gratis*, à son magasin, rue du Palais, No. 13, à toutes les personnes qui en demanderont. *Gaz. de Québec.*